

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME DIX-NEUVIÈME

1900

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

M. *Lacassagne* croit être l'interprète de tous en remerciant M. Pélagaud de la brillante allocution qu'il vient de prononcer. Toutefois M. Lacassagne déclare que c'est la première fois qu'il assiste à un compte rendu de travaux scientifiques se terminant par une flèche du Parthe, comme celui de M. Pélagaud. Il croit qu'en s'occupant de la question de la diminution de la natalité en France, la Société d'Anthropologie de Lyon pourra y trouver matière à quelques intéressantes discussions. Mais il doute qu'elle aboutisse à la solution d'un problème infiniment complexe, qui n'est pas soulevé par une cause unique, mais qui répond à de multiples causes d'importance fort différentes.

Puis, prenant possession du fauteuil de la présidence, M. Lacassagne prononce le discours suivant :

DISCOURS DE M. LACASSAGNE, *président, élu pour l'année 1900.*

MESSIEURS,

Je me retrouve aujourd'hui, à seize ans de distance, dans ce fauteuil où je me suis assis pour la première fois en 1884. Je vous dois encore de profonds remerciements et si, au début de notre Société, j'ai cru comprendre qu'en m'élevant à la présidence vous vouliez encourager mes efforts et ma bonne volonté, il me paraît qu'en me conférant à nouveau les mêmes honneurs votre intention est de récompenser un zèle toujours vivace et une curiosité qui n'est pas encore satisfaite.

Votre confiance me procure un grand plaisir qui, comme toutes les joies s'accompagne d'un effort ou s'achète d'une compensation. On raconte que l'évêque Manassé, apprenant qu'il venait d'être nommé au siège de Reims poussa un soupir et dit : « Comme l'archevêché de Reims serait bon s'il ne fallait pas y chanter la messe ! »

Je dis aussi : c'est une grande distinction d'arriver à cette place, mais le difficile est d'abord de faire un discours.

Une première fois je vous ai exposé quelques idées sur *les*

Méthodes et Tendances de l'anthropologie contemporaine. Il me semble que je ne m'écarterai pas beaucoup de ce sujet en vous présentant mes principes sur l'*Observation en anthropologie*.

Je me suis déjà occupé de cette question en médecine légale : mais il y a tant de rapprochements et d'affinités entre l'anthropologie et la médecine légale, qu'il me paraît que ce qui a été dit pour l'une peut s'appliquer à l'autre et que les mêmes points de départ conduisent à des conséquences presque analogues.

Vous souvient-il comment nous avons défini l'anthropologie ? C'est, disions-nous, *l'étude de l'évolution de l'humanité, d'après l'examen des faits, biologiques ou sociaux, qui ont successivement agi en modifiant et perfectionnant le système nerveux de l'homme*. Et nous ajoutions : ce n'est pas l'homme isolé qui nous préoccupe, c'est surtout le genre humain. C'est sa lente et progressive évolution, c'est le développement de l'esprit humain, ses étapes successives, son progrès continu.

Des modifications successives, aussi importantes, n'ont pu se faire dans notre organisation cérébrale que par des acquisitions scientifiques nouvelles.

Les sciences, ou du moins les connaissances humaines qui méritent ce nom, n'ont pas un domaine illimité. Elles ont apparu dans un certain ordre et d'après une hiérarchie obligatoire. Dans son évolution, la pensée humaine a passé par une série de phases et de transitions qui lui ont permis de s'élever à des faits de plus en plus complexes.

D'abord la *mathématique*, qui indique les propriétés des corps, les nombres, et d'où découle l'astronomie. Vient ensuite la *physique*, avec les lois et les forces de la nature, telles que la gravitation, la chaleur, la lumière, le son, l'électricité, le magnétisme. Plus tard naît la *chimie*, montrant l'affinité, les lois des proportions définies ou multiples, les équivalents, les atomes. Après ces acquisitions, se montre la *biologie*, qui étudie les propriétés des tissus et éléments anatomiques avec Bichat, et l'irritabilité avec Broussais. Sur ses bases, on peut tenter d'édifier la *sociologie* ou l'étude des collectivités humaines, préciser leur évolution.

Telle est la classification de nos connaissances réelles et inéluc-

tables, les principes incontestés qui s'imposent à tous, et que les moralistes comme les hommes d'état ont cru utile de proclamer. Laissez-moi vous rappeler les paroles de Gambetta au centenaire de l'Association polytechnique; elles contiennent pour ainsi dire le programme de toute société savante : « La vérité dans sa clarté et dans sa majesté positive; la vérité qui consiste à écarter de l'enseignement tout ce qui est sujet à la contestation, tout ce qui est la chimère, l'hypothèse, le rêve, la fantaisie et le caprice des uns et des autres; qui consiste à avoir le respect de ceux auxquels on s'adresse; qui ne leur apporte que des observations décisives, convaincantes, que des résultats éprouvés, et qui considère comme un crime de lèse-intelligence d'essayer de faire passer dans leur cerveau une idée fausse ou inexacte; telle est la méthode, sévère dans son principe, plus sévère encore dans son application, que traçait le plus grand penseur du siècle. Cette méthode, si sévèrement tracée, plus sévèrement pratiquée, telle a été la philosophie du plus puissant penseur du siècle, de celui dont les idées pénètrent aujourd'hui partout. d'Auguste Comte. »

Ceci établi, revenons aux sciences proprement dites et dont nous avons fait l'énumération.

Elles progressent par l'observation et l'expérience : dans un cas, on écoute la nature, dans l'autre on la fait parler. De ces sciences naissent des rejetons auxquels, par extension, on a aussi donné le nom de sciences; tels le droit, la médecine, l'anthropologie.

Ces branches des connaissances humaines ne sont pas pour nous des sciences : ce sont des *arts*.

Une science proclame et démontre des vérités immuables et toujours prouvées. L'art est un ensemble de règles ou procédés pour connaître sur telle ou telle matière. La science est un ensemble de vérités éternellement existantes : l'art est une méthode perfectible et modifiable. A notre époque, l'anthropologiste comme le médecin doit être à la fois savant et artiste. Sans doute, il faut des connaissances scientifiques, physiques, chimiques, biologiques et sociologiques à la base de la médecine et de l'anthropologie. Ce sont leurs véritables assises. Mais elles ne sont pas suffisantes. Il faut y ajouter ce que l'on appelle, à tort selon nous, les sciences

médicales ou les sciences anthropologiques. L'anatomie, la physiologie humaines, pas plus que l'hygiène, la médecine légale, la craniométrie ou l'anthropométrie, ne sont pas des sciences.

Comme la médecine, l'anthropologie est un art, et de ce tronc qui grossit de plus en plus, sortent des tiges et des rameaux. Semblable à l'arbre biblique de la science du bien et du mal, il porte des fruits : il y a des fruits excellents, ce sont ceux qui découlent des vérités scientifiques; ils sont rares. Il y a aussi des fruits mauvais : ce sont les autres, les plus nombreux.

Beaucoup de médecins — je ne parle que de ceux-là, parce que j'en connais un plus grand nombre — se rangent parmi les savants: soyons indulgents pour eux en nous contentant de sourire.

D'autres désirent se montrer des hommes de science : ils cultivent celle-ci et cherchent à faire bénéficier la médecine des progrès de la physique, de la chimie, de la biologie. Ceux-là sont en effet plus savants que médecins : ainsi Claude Bernard, Pasteur.

Mais la grande majorité des médecins, les praticiens, cultivent l'art de guérir. Les plus célèbres, les meilleurs, ceux qui ont le mieux compris ou soigné l'homme malade ou souffrant ont été plutôt de grands artistes que de vrais savants.

Que possède-t-il donc cet artiste, peintre ou sculpteur, médecin ou anthropologiste, qui a ce qu'on appelle le feu sacré, le génie, le talent !

Il y a d'abord une disposition naturelle, puis des procédés acquis. Il faut — cela se conçoit — des organes appropriés, des adaptations anatomiques, un entraînement systématisé.

Prenez, par exemple, les peintres.

Je suis disposé à les ranger dans trois catégories distinctes.

Il y en a un très grand nombre qui ne sont, et restent toute leur vie, que des dessinateurs plus ou moins corrects: ils saisissent la forme générale ou bien les contours, mais ne voient pas les jeux de lumière. L'impression recueillie par l'œil est aussitôt transmise par la moelle à une main parfaitement obéissante. Chez ces artistes la moelle et les nerfs périphériques fonctionnent à merveille : ce sont des *médullaires*. Chez d'autres, la rétine et le ganglion optique sont plus parfaits : ils reçoivent plus d'impressions, ils les gar-

dent et les emmagasinent pour l'avenir. Ce sont des coloristes, des compositeurs de grande allure, qui feront des artistes supérieurs s'ils sont encore des médullaires tout en étant des *ganglionnaires*. Tels Raphaël, Rubens, Meissonier.

Au dessus d'eux, il y a les *cérébraux*, ceux qui ajoutent aux dispositions précédentes l'élaboration et l'influence des fonctions spéculatives : la contemplation qui réunit les matériaux, ces réserves de l'inconscient, puis la méditation qui construit avec ceux-ci, et enfin les qualités d'expression pour communiquer. C'est alors le grand peintre, le génie. Ainsi Rembrandt et notre idéaliste incorrect. Puvis de Chavannes.

En médecine ou en anthropologie il en est de même. nous avons des médullaires, des ganglionnaires, des cérébraux.

Le médecin ou l'anthropologiste supérieur est celui qui, admirablement servi par ses organes, ses sens, enregistre ses impressions, conserve tout ce qu'il a observé, médite ses continuelles acquisitions.

En anthropologie, comme en médecine légale, il ne faut faire des analyses successives que pour arriver à une synthèse. Une constatation a peu de valeur par elle-même. Il en faut plusieurs, aussi négatives les unes que les autres quand on les prend isolées, mais qui, réunies en faisceau, deviennent alors un élément de preuve ou de démonstration, de certitude ou de probabilité. Suivant les cas, on a des conclusions fermes, ou bien on ne peut émettre que des doutes.

Tels sont mes principes sur l'observation en anthropologie. Ils sont comme la résultante de la méthode et des tendances que je vous ai exposées il y a déjà longtemps.

J'ai fini. Il me reste à formuler un vœu au début, non du siècle mais d'un nouveau millésime : faisons des efforts pour la gloire et la prospérité d'une Société qui, en nous rapprochant pour nous instruire, fait naître aussi l'estime et parfois même l'amitié. L'esprit et le cœur y trouvent profit !

COMMUNICATION

M. E. Chantre lit le mémoire suivant :